



Bilan 2015 du CSCOM de Dembela

Il se présente comme suit :

BILAN du CSCOM de DEMBELLA - Dembella			
		jeudi 31 décembre 2015	2015
7	RECETTES		4 956 355
706	Services rendus (CSCOM)		2 028 500
706 111	<i>Tickets DTC</i>		<i>1 023 500</i>
706 119	<i>Soins</i>		<i>385 000</i>
706 113	<i>CPN (Consultations prénatales)</i>		<i>187 500</i>
706 112	<i>Accouchements</i>		<i>355 500</i>
706 114	<i>PEV</i>		<i>77 000</i>
706 118	<i>Autres actes médicaux</i>		<i>-</i>
71	Subventions & rentrées diverses		-
75	Cotisations		2 927 855
7 971	REPRISES DE PROVISIONS FINANCIÈRES pour risques et charges		-
6	DEPENSES		4 837 575
601	ACHATS DE PRODUITS (médicaments + autres)		-
604	ACHATS STOCKÉS FOURNITURES CONSOMMABLES		917 150
605	DEPENSES EXCEPTIONNELLES		199 800
61	TRANSPORTS		720 700
611	<i>TRANSPORTS SUR ACHATS</i>		<i>-</i>
612	<i>TRANSPORTS SUR VENTES</i>		<i>-</i>
61 812	<i>Déplacements du comité de gestion</i>		<i>205 000</i>
61 813	<i>Restauration</i>		<i>45 200</i>
61 814	<i>Déplacement du personnel</i>		<i>327 500</i>
62	MAINTENANCE et ENTRETIEN		225 250
63	FRAIS DE GESTION (indemnités comité, réceptions, frais bancaires, ...)		265 675
64	IMPÔTS ET TAXES		-
66	CHARGES DE PERSONNEL		2 509 000
6 971	DOTATIONS AUX PROVISIONS FINANCIÈRES pour risques et charges		-
Résultats de l'année (Recettes - Dépenses) :			118 780
2	ETAT DES CREANCES (arriérés cotisations & divers) :		5 960 680
1	ETAT DE LA DETTE :		-
5	TOTAL TRESORERIE		5 342 217
	TOTAL CAISSE :		166 790
	Solde REGIE d'AVANCE (argent à remettre en caisse) :		150 000
	TOTAL BANQUES :		5 025 427
SITUATION GLOBALE (Trésorerie + Stocks + Créances - Dette) :			11 302 897



L'interprétation de ce bilan indique ce que suit :

Au titre des recettes (voir les détails dans le tableau ci-dessous) :

Répartition des Recettes dans le détaillée

Opération	Total	% Services	% sur Total	Moy/mois	Moy/jour	Patients/ jour
RECETTE TOTALE	4 956 355			413 030	13 768	
SERVICES RENDUS	2 028 500		41	169 042	5 635	
Dispensaire	1 485 500	73		123 792	4 126	
Ticket Médecin	1 023 500	50		85 292	2 843	5,69
Ticket de Soins	385 000	19		32 083	1 069	10,69
PEV	77 000	4		6 417	214	0,86
Maternité	543 000	27		45 250	1 508	
Ticket d'Accouchement	355 500	18		29 625	988	0,66
Ticket CPN	187 500	9		15 625	521	0,87
Subventions			-		-	-
Cotisations	2 927 855		59			

Les services rendus par les agents de santé constituent 41% des recettes, et les cotisations font 59% des recettes totales de l'année.

Le président affirme avoir perçu la somme de 731 200 F en Subventions de l'état pour l'année 2015 mais cet argent n'a pas été versé dans la caisse de l'ASACO.

Les recettes des ASC versées à l'ASACO ne sont pas versées non plus dans la caisse de l'ASACO.

Donc ces recettes et les dépenses correspondantes n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'ASACO.

Au plan recettes des services rendus :

Le dispensaire a réalisé 73% des recettes soit 50% au compte des consultations DTC, 19% pour les tickets de soins et 4% pour les cartes de vaccination.

La maternité quant à elle a réalisé les 27% des recettes à travers 18% en ticket d'accouchements et 9% en ticket CPN.

NB : les tickets CPN ne concernent que la première consultation Prénatale.

La situation des cotisations se présente comme suit :

Pour information : ETAT DES COTISATIONS	Aquis CUMUL	Prévu année en cours	Reliquat années précédentes	Solde à régler CUMUL
Cotisations des membres	2 927 855	2 989 400	5 899 135	5 960 680
Dembella	710 350	478 000	310 500	78 150
Diakélé	174 600	174 600	-	-
Fatomabougou	95 000	42 800	167 470	115 270
Gona	212 805	166 200	377 270	330 665
Kessana	920 900	490 600	2 435 905	2 005 605
Konona	-	385 000	750 745	1 135 745
Korola	102 400	102 400	-	-
Mébougou	222 800	376 200	636 055	789 455
Mémisalla	426 200	426 400	389 995	390 195
Sokorola	62 800	82 200	-	19 400
Tietimbougou	-	132 600	240 120	372 720
Kemeni	-	44 200	182 130	226 330
Niamala	-	46 200	226 500	272 700
Kouban	-	42 000	182 445	224 445

L'interprétation de ce Tableau indique que seuls les villages de Diakélé et Korola sont à jour des cotisations, c'est-à-dire aucun arriéré. Sokorola fait partie de ce lot de bons payeurs avec aucun reliquat au compte des années précédentes et seulement 19 400 F d'impayés pour l'année.



Par contre tous les autres villages sont en retard dans le paiement des cotisations, pire les villages de Konona, Tietimbougou, Kemeni, Niamala et Kouban n'ont rien payé durant toute l'année.

Kessana, le plus mauvais payeur, a consenti d'énormes efforts cette année avec 920 900 F de cotisations payées, soit son dû de l'année et 430 300 F d'arriérés ce qui mérite un chapeau spécial. Ceci en partie est le fruit du suivi de nos consignes lors du bilan de 2014. En effet le bureau s'est déplacé dans les villages avec le bilan de 2014 où il a rencontré les populations en soif de renseignements concernant la vie de leur centre de santé commun.

Cette campagne de sensibilisation a touché tous les villages hésitants et elle a porté fruit car beaucoup de villages ont compris que leur argent est bien utilisé et le risque de malversation est minimisé par le suivi du CIAGE.

En somme le retard total sur cotisations s'élève à 5 960 680 F (énorme et mérite encore beaucoup de réflexion !).

Comparaison du bilan 2015 avec ceux de 2013 et 2014 :

LIBELLES	ANNEES		
	2013	2014	2015
TOTAUX RECETTES	4 588 305	4 272 395	4 956 355
Services rendus (CSCOM)	2 419 250	2 427 400	2 028 500
Subventions & rentrées diverses	24 315		-
Cotisations	2 141 740	1 844 995	2 927 855
TOTAUX DEPENSES	4 611 245	4 063 510	4 837 575
ACHATS DE PRODUITS (médicaments + autres)	35 000		
ACHATS FOURNITURES CONSOMMABLES	586 370	655 725	917 150
DEPENSES EXCEPTIONELLES	61 000	249 700	199 800
TRANSPORTS	664 925	449 900	720 700
Déplacement du comité de gestion et Délégués	214 150	193 700	348 000
Transport sur Achat ou dons	23 500	9 500	
Restauration	172 775	89 200	45 200
Déplacement du personnel	213 500	157 500	327 500
MAINTENANCE et ENTRETIEN	328 750	176 650	225 250
IMPOTS-TAXES-FRAIS DE GESTION	179 900	20 300	265 675
CHARGES DE PERSONNEL	2 629 300	2 511 235	2 509 000
Résultats de l'année	- 22 940	208 885	118 780
Créances sur cotisations	4 754 730	5 899 135	5 960 680
Etat des Dettes	-	-	-
TOTAL TRESORERIE	5 014 552	5 223 437	5 342 217
TOTAL CAISSE plus Regit d'Avance :	689 125	898 010	316 790
TOTAL BANQUES :	4 325 427	4 325 427	5 025 427
Situations Globale (Trésorerie+Créances-Dette)	9 769 282	11 122 572	11 302 897

Une étude comparative du bilan 2015 aux deux précédentes années permet de mieux comprendre le comportement du CSCOM cette année (Voir le tableau ci-dessous).



ETUDE COMPARATIVE DES BILANS

LIBELLES	ANNEES			
	2015-2014		2015-2013	
	Montants	Taux %	Montant	Taux%
TOTAUX RECETTES	683 960	16	368 050	8
Services rendus (CSCOM)	- 398 900	- 16	- 390 750	- 16
Subventions & rentrées diverses	-		- 24 315	
Cotisations	1 082 860	59	786 115	37
TOTAUX DEPENSES	774 065	19	226 330	5
ACHATS DE PRODUITS (médicaments + autres)				
ACHATS STOCKÉS FOURNITURES CONSOM	261 425	40	330 780	56
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	- 49 900	- 20	138 800	228
TRANSPORTS	270 800	60	55 775	8
Déplacement du comité de gestion et Délégués	154 300	80	133 850	63
Transport sur Achat ou dons	- 9 500	- 100	- 23 500	- 100
Restauration	- 44 000	- 49	- 127 575	- 74
Déplacement du personnel	170 000	108	114 000	53
MAINTENANCE et ENTRETIEN	48 600	28	- 103 500	- 31
FRAIS DE GESTION	245 375	1 209	85 775	48
CHARGES DE PERSONNEL	- 2 235	- 0	- 120 300	- 5
Résultats de l'année	- 90 105	43	141 720	- 618
Créances sur cotisations	61 545	1	1 205 950	25
Etat des Dettes				
TOTAL TRESORERIE	118 780	2	327 665	7
TOTAL CAISSE :	- 581 220	- 65	- 372 335	- 54
TOTAL BANQUES :	700 000	16	700 000	16
Situations Globale (Trésorerie+Créances-Dette)	180 325	2	1 533 615	16

➤ **Au plan Recettes :**

Les recettes sur prestations des agents de santé (Services rendus) ont baissé de 16% et ces baisses sont plus considérables au niveau des recettes de consultations et de soins. Cette baisse peut s'expliquer par les nombreuses formations qui obligent le personnel à s'absenter parfois même pendant la période de grosse affluence (paludisme). Mais malgré tout, les recettes totales ont quand même augmenté de 16% par rapport à 2014 et de 8% par rapport à 2013. Cela grâce à un bond dans le recouvrement des cotisations cette année, en grande partie grâce au réveil de Kessana signalé ci-haut et qui a eu comme impact une augmentation des cotisations de 1 082 860 F (59%) par rapport à 2014 et 786 115 F (37%) par rapport à 2013.

En somme, les recettes ont augmenté de 683 960 F soit 16% par rapport à 2014 et de 368 050 F soit 8% par rapport à 2013.

➤ **Au plan dépenses :**

On peut observer qu'elles ont aussi augmenté par rapport aux deux dernières années, soit de 19% par rapport à 2014 et 5% par rapport à 2013, tout le contraire de l'année dernière où on avait constaté une nette diminution.

Presque toutes les rubriques des dépenses ont augmenté.

Cette augmentation est beaucoup plus considérable au niveau des achats de fournitures consommables avec des augmentations de 40% par rapport à 2014 et 56% par rapport à 2013.



Cette augmentation s'explique en partie par deux opérations :

- La réparation de la fonction gaz du frigo pour 70 000 F, une bouteille de gaz et fermeture pour 30 000 F ce qui donne un total de 100 000 F pour la mise en marche de la fonction gaz du frigo. Malgré cet investissement, les dépenses de fonctionnement du frigo n'ont pas baissé en termes de coût moyen (seul avantage : la stabilité de la température du frigo). Moyenne par mois d'achat de pétrole en 2014 égale à 15 925 F, et moyenne recharge de gaz à partir du mois d'avril égale à 15 555 F. Raison de plus pour investir dans le frigo solaire.
- L'investissement dans les outils de travail (tensiomètre ; thermomètre ; boîte à outil) pour 89 000 F.

Les transports ne dérobent pas à cette flambée des dépenses avec des hausses de 80% et 108% respectivement pour les déplacements du comité de gestion et celui du personnel, ce qui a provoqué une augmentation totale de 60% de cette rubrique par rapport à 2014. Cette hausse s'explique aussi par les nombreuses formations.

Les frais de gestion ont également beaucoup augmenté cette année, soit de 245 375 F et 85 775 F respectivement par rapport à 2014 et 2013.

En somme on peut noter que 2015 a été caractérisé par une baisse générale des recettes liées aux prestations de service et au même moment une augmentation générale des dépenses. N'eut été la forte augmentation des cotisations cette année, le CSCOM allait réaliser un résultat négatif.

On peut noter également que cette année l'ASACO a investi sur ses fonds propres pour le raccordement à l'AES d'un montant de 110 750 F.

➤ **Le résultat :**

Il est positif avec 118 780 F mais en baisse de 43% par rapport à 2014.

En faisant une rétrospection sur les résultats des quatre dernières années où notre suivi s'est porté, 2011 avec 1 074 009 F ; 2012 avec 978 705 F ; 2013 avec - 22 940 F et 2014 avec 208 885 F. On peut observer très clairement que cette structure grâce à notre suivi constant parvient à maîtriser ses charges et même dégager un résultat contrairement à beaucoup d'autres CSCOM. Au cours des deux premières années de suivi (2011 et 2012) le CSCOM a réalisé beaucoup de bénéfices.

Donc en tenant compte de la vocation première des CSCOM qui est d'offrir des services sociaux de santé et non de créer de la richesse, nous leur avons conseillé d'investir à améliorer les conditions de travail. Ceci faisant, le résultat a un peu baissé mais reste tout de même maîtrisé et le centre peu à peu se développe tout en restant autonome grâce aux cotisations.



NB : les salaires du DTC, de l'agent PEV, de l'aide soignant, de la matrone et du planton sont à la charge du CSCOM.

Et trois des personnels sont pris en charge par des subventions :

- La sage femme et la matrone sont payées par la mairie ;
- Une Infirmière Obstétricienne est payée par l'état. Elle a été mutée en fin d'année et n'a pas été remplacé.

Malgré ce résultat, on constate quand même que l'exercice n'a pas été aussi fameux que ça et mérite méditation !

Proposition pour 2016 :

Une réflexion pour une stratégie plus efficace de perception des recettes du CSCOM serait très utile et surtout d'appliquer la nouvelle décision prise lors de l'AG 2015 de taxer les membres des familles qui ne payent pas régulièrement les cotisations.

Les résultats assez positifs enregistrés ces deux dernières années au niveau de la pharmacie et l'amélioration des résultats du CSCOM, obtenus en grande partie grâce au suivi rigoureux du CIAGE, démontre que le poste d'agent de saisie, comme proposé l'année dernière, peut contribuer énormément dans la gestion des deux structures de l'ASACO. D'une part il s'occuperait de la saisie de toutes les factures et ordonnances au niveau de la pharmacie, mais également le recouvrement des recettes du CSCOM (gestion des tickets de consultation) sous la supervision du CIAGE et surtout que l'ASACO avec plus de 6 000 000 F d'épargne ne manque pas de moyens pour créer ce poste.

Ce poste permettrait de faciliter l'entrée des recettes et de mieux gérer les arriérés de cotisations par rapport aux services du centre.

Il pourrait aussi faire la saisie du registre des consultations pour traiter le RTA au jour le jour et ainsi alléger le lourd travail administratif du DTC. Pour cela le CSCOM doit s'équiper d'un ordinateur.

Késsana malgré son effort de 2015 doit encore plus de 2 000 000 F au CSCOM, de ce fait le bureau doit poursuivre et accentuer sur ce village sa sensibilisation des populations au paiement des cotisations en utilisant le bilan. Approcher ou écrire aux ressortissants ou aux personnes ressources du village peut également être d'un grand apport !

Poursuivre les campagnes de sensibilisation dans tous les villages et singulièrement à Konona, Tiètimbougou, Kemeni, Niamala, et Kouban pour le paiement correct des cotisations, car seules les cotisations permettent d'assurer un service de santé de qualité dans les CSCOM et en même temps



participer à la formation continue du personnel (médecin, sage-femme, agent PEV...) et c'est justement ce qui permet au centre de Dembela d'être cité parmi les bons modèles de CSCOM.

L'ASACO doit absolument inscrire tout son personnel à l'INPS pour se conformer à la loi, et faciliter le maintien des agents sur place.

L'ASACO doit étudier les besoins du centre en concertation avec son personnel (Frigo fonctionnant sur batterie, éclairage du centre, logement de la sage-femme, réparation du RAC, entretien des bâtiments, assainissement du point d'eau, ...) pour utiliser une partie de ses bénéfices afin d'améliorer les services du centre, pour améliorer les conditions de travail, mais surtout pour motiver les villages à payer leurs cotisations, car ils verront concrètement à quoi elles servent.

Depuis le bilan de 2013, on avait demandé à ce que la comptabilité du CSCOM soit renseignée du traitement fait des recettes des ASC. A présent ceci n'est pas effectif.

Nous réitérons la demande de suivre la gestion des recettes et dépenses des ASC puisqu'ils font partie du fonctionnement du centre de santé !

Verser dans la caisse de l'ASACO et faire apparaître dans la comptabilité du CSCOM à temps et dans les détails les fonds de l'état versés au niveau de la commune pour la santé.

Demander à la mairie de reverser au CSCOM les salaires des agents de santé qui sont à sa charge, ceci permet à l'ASACO d'être plus responsable aux yeux du personnel et permet également d'évaluer concrètement les dépenses réelles de l'ASACO.

Il y a eu de gros progrès pour produire les justificatifs de dépenses, mais il faut trouver des solutions pour que toutes les dépenses aient un justificatif.

Ibrahima TOURE

Le gestionnaire-comptable du CIAGE